

Droits à l'égalité

J'aimerais maintenant démystifier l'argument selon lequel toutes les guerres futures se feront en appuyant sur des boutons. Nous devrions avoir tiré quelques leçons de la guerre des Malouines. Je crois que cette guerre a bien montré que la résistance et la force physiques jouaient un rôle peut-être plus vital encore que dans le passé. A l'époque des guerres napoléoniennes, au début du 19^e siècle, les troupes de Wellington portaient environ 80 livres de matériel chacun. Durant la guerre des Malouines, le soldat britannique a porté 120 livres de matériel de San Carlos à Port Stanley. La force et l'endurance ont alors joué un rôle aussi important, sinon plus qu'autrefois. Au cours de cette guerre, le monde a pu constater l'effet destructeur terrifiant d'un petit missile sur un navire. Quand ces missiles dont le tir est déclenché par un simple bouton frappent un navire, la force physique et l'énergie sont plus importantes que jamais pour maintenir le navire à flot et sauver des vies. A cet égard, il faut savoir écouter la voix du bon sens et des faits.

Pourquoi tout d'abord y a-t-il des Forces armées? Quel que soit l'objectif des Forces armées, tout ce qui sert à accomplir cet objectif doit être canalisé dans cette direction. Partout où des hommes et des femmes peuvent servir cet objectif, c'est parfait. Ce n'est que si le manque de force physique et d'énergie empêche la réalisation de l'objectif que l'on doit admettre une limite. Dans le cas contraire, nous devons garder une certaine objectivité et ne pas laisser nos sentiments ou notre aspiration à certains droits étouffer notre bon sens. Nous devons savoir écouter les faits. La guerre des Malouines a clairement montré qu'il fallait garder une place primordiale à la force physique et à l'énergie dans notre esprit.

M. Robinson: Ça, les femmes en ont.

M. Reimer: Je songe aussi à l'expérience d'Israël. A une époque, les Israéliens ont dû faire participer tous les gens possibles, des hommes et des femmes, à leur lutte. Mais ils ont aussi appris que quand ils mettaient côte à côte des hommes et des femmes dans les unités d'infanterie, les hommes oublièrent quelquefois leur mission pour essayer de protéger les femmes qui étaient à leur côté. La femme responsable des femmes dans les Forces armées israéliennes a déclaré qu'elles avaient oublié 5,000 ans d'expérience et des faits élémentaires de la nature humaine. J'espère que nous n'oublierons pas ces faits ou ces 5,000 ans d'expérience. Par conséquent, oui, ouvrons toutes les activités des Forces armées aux femmes, mais à condition de faire preuve de bon sens et de respecter les faits, ainsi que la nécessité pour les Forces armées de conserver leur efficacité opérationnelle dans l'intérêt de la sécurité nationale.

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je prends la parole au sujet de la motion du député de Burnaby (M. Robinson) qui est formulée en ces termes:

Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait mettre en oeuvre la recommandation du sous-comité sur les droits à l'égalité du Comité permanent de la justice et des questions juridiques:

(1) que toutes les professions des Forces armées canadiennes deviennent accessibles aux femmes.

(2) que la Commission canadienne des droits de la personne surveille les pratiques des Forces armées canadiennes relatives à l'embauche et à l'avancement des femmes et qu'elle évalue à intervalles réguliers les progrès accomplis dans la révision des politiques actuelles.

J'ai eu l'honneur de faire partie du groupe de travail sur les droits à l'égalité, avec six autres députés. Entre autres questions, nous avons parlé de la discrimination flagrante dont les femmes étaient victimes. Comme chacun sait, c'est illégal en vertu de l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés. La loi dit que tous les citoyens sont égaux. Il est vrai qu'il faut parfois faire certaines distinctions quand les circonstances le justifient. Mais il faut le faire pour des raisons logiques, et non en fonction du sexe. Les décisions doivent se baser sur des arguments solides et raisonnés.

Avant d'en dire plus au sujet de la place des femmes dans les Forces armées, je dois répondre au député de Burnaby. Il conviendra certainement qu'au cours des audiences du comité, les femmes n'ont cessé de répéter qu'elles étaient pour la paix. Elles sont contre la prolifération des armes nucléaires. Elles veulent la paix et la sécurité pour toute l'humanité. Au Canada, la plupart des hommes et des femmes ne veulent pas se retrouver devant un conflit comme ceux qu'il y a actuellement dans le monde. Nous voulons, pour nos enfants et nos petits-enfants, un monde paisible, où les différends seront réglés de façon pacifique et non par les armes. Il serait toutefois irréaliste de ma part de dire que telle est la situation dans le monde d'aujourd'hui. Par conséquent, un pays souverain comme le nôtre a l'obligation et la responsabilité de se protéger grâce à une armée bien équipée. Nous devons faire partie des forces de maintien de la paix et respecter nos obligations morales et légales envers nos alliés. Ce faisant, nous devons voir les réalités telles qu'elles sont et tirer la leçon de l'histoire.

Comment les femmes conçoivent-elles leurs responsabilités en tant que citoyens à part entière? La Commission royale d'enquête sur la situation de la femme s'est penchée, en 1970, sur le rôle que les femmes pouvaient jouer dans les conflits armés. La commission a recommandé que toutes les professions militaires soient ouvertes aux femmes. Après avoir examiné cette recommandation, les Forces armées ont élargi le rôle des femmes. Le contingentement a été supprimé mais les restrictions d'emploi ont été maintenues pour les principales activités de combat, les postes éloignés et le service en mer. Je sais qu'un grand nombre de mes vis-à-vis souhaitent que ces restrictions restent en vigueur, mais ce n'est pas le voeu des femmes à qui nous avons parlé. Les collègues militaires ont ouvert leurs portes aux femmes en 1979. En outre, une série d'expériences ont été entreprises afin d'évaluer quel effet produirait l'emploi de militaires féminins, sur une base opérationnelle, dans des unités quasi-combattantes ou isolées. Les résultats de ces expériences ne sont pas encore connus, mais jusqu'ici, les essais Swinter laissent entrevoir que les femmes se sont acquittées de leurs missions de manière remarquable.

● (1740)

Je me demande combien d'hommes se seraient soumis à des conditions aussi difficiles où un petit nombre de femme perdues dans une foule de militaires étaient examinées à la loupe. Nous aurions tous été désorientés et mal à l'aise dans cette situation.